

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 11-49/2020**

**Date de convocation : 25 juin 2020**

**Date d'affichage : 25 juin 2020**

**Objet : Raccordement tarif jaune au forfait – Approbation du projet (Dossier n° 260960041AER).**

L'an deux mil dix-vingt et le deux juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaire, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

**Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – ROUX Nicolas – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.**

**Excusés : VEY-FARCE Cathy**

**Procuration : VEY-FARCE Cathy à ANGE Josianne**

**Dominique GIROT a été élu secrétaire de séance.**

♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire sort de la salle du conseil municipal et Jean-Luc COMBRISSEON expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED) a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

**Opération : Electrification**

Raccordement au réseau BT pour alimenter la construction de locaux d'activités, à la demande de la SA IDEC, situés ZA des Bouviers, à partir du poste ZA BOUVIERS.

**Dépense prévisionnelle HT** **28 676.04 €**

*Dont frais de gestion HT : 1 365.53 €*

**Plan de financement prévisionnel :**

Financements hors taxe mobilisés par le SDED 23 454.83 €

**Participation communale** **5 221.21 €**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** le projet établi par le SDED, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS.

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessus détaillé.

**ACCEPTE** qu'en cas de participation communale finale, celle-ci soit ajustée en fonction du décompte définitif des travaux et du taux effectif de l'actualisation. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqués ci-dessus.

**DECIDE** de financer comme suit la part communale :

- Règlement du forfait communal au SDED par la commune pour demander ensuite la participation en intégralité de la personne concernée.
- Participation du bénéficiaire du raccordement qui a fait les démarches auprès du SDED à hauteur du forfait communal au motif que le raccordement susvisé n'est pas d'intérêt général mais ne bénéficiera qu'à un nombre limité d'usagers.

**S'ENGAGE** à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette transmis au Receveur d'énergie SDED.

**DONNE POUVOIR** au maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Clérieux, le 6 juillet 2020**

**Le Maire**

**Fabrice LARUE**

